



NORMES DES COURS

Toutes les personnes intéressées pour des cours particuliers, que ce soit en individuel ou en groupe, doivent le communiquer à la réception du Club Tennis Llafranc.

Fonctionnement des cours :

- Les cours particuliers ont une durée de 55 minutes.
- En cas d'annulation des cours par le Club Tennis Llafranc (pluies, professeur malade, etc.) la séance perdue pourra être récupérée en accord avec l'élève.
- L'annulation d'un cours par l'élève devra être communiquée au Club au moins 24h à l'avance (avec un maximum de 2 -3 cours par trimestre). Dans le cas contraire, le cours sera considéré comme réalisé.
- Le paiement, dans le cas des membres du club, se fera par domiciliation bancaire (à la fin du mois) ou bien en espèces le jour même du cours.
Si vous n'êtes PAS membre du club, le paiement se fera toujours en espèces et avant de commencer le cours.